

# **États financiers consolidés**

**Ville d'Ottawa**

**31 décembre 2015**

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa (la «Ville»).

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés, et que la documentation financière est fiable pour la préparation des états financiers.

Le bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal (le «Conseil»), et, sur une base de permanence, il accomplit son programme d'audit afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est testée et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son comité d'audit et de son comité des finances et du développement économique.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Son rapport suit la présente.



Steve Kanellakos  
Directeur municipal



Marian Simulik  
Trésorière

Ottawa, Canada

## **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

Au maire et aux membres du Conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **Ville d'Ottawa**, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2015 et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **Ville d'Ottawa** au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

*Ernst & Young* S.N.L./S.E.N.C.R.L

Ottawa, Canada

Le 8 juin 2016

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés





## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

[en milliers de dollars]

<b>Produits</b>	<b>Budget 2015 [note 21]</b>	<b>Réel 2015</b>	<b>Réel 2014 Retraité</b>
Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité [note 17]	1 635 770 \$	<b>1 626 544 \$</b>	1 568 444 \$
Paiements de transfert	835 601	<b>858 647</b>	785 153
Redevances et frais d'utilisation	803 153	<b>783 282</b>	766 985
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	184 121	<b>184 121</b>	142 112
Redevances d'aménagement	137 707	<b>137 743</b>	118 776
Revenus de placement	28 128	<b>29 575</b>	47 232
Amendes et pénalités	27 687	<b>27 416</b>	26 771
Autres produits	20 173	<b>22 010</b>	55 363
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	30 170	<b>32 370</b>	30 137
<b>Total des produits</b>	<b>3 702 510</b>	<b>3 701 708</b>	<b>3 540 973</b>
<b>Charges</b>	<b>Budget 2015 [note 21]</b>	<b>Réel 2015</b>	<b>Réel 2014 Retraité</b>
Affaires gouvernementales	101 628	<b>95 681</b>	107 681
Protection de la personne et de la propriété	556 947	<b>557 516</b>	573 943
Routes, circulation et stationnement	418 171	<b>426 978</b>	396 660
Transport en commun	552 160	<b>556 332</b>	530 456
Services environnementaux	384 636	<b>378 303</b>	357 582
Services de santé	159 784	<b>163 260</b>	160 304
Services sociaux et familiaux	432 355	<b>441 631</b>	421 195
Logements sociaux	257 951	<b>259 246</b>	242 261
Services récréatifs et culturels	332 564	<b>333 828</b>	316 790
Planification et développement	63 399	<b>61 739</b>	78 781
<b>Total des charges [note 18]</b>	<b>3 259 595</b>	<b>3 274 514</b>	<b>3 185 653</b>
<b>Excédent annuel</b>	<b>442 915</b>	<b>427 194</b>	<b>355 320</b>
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice [note 2]</b>	<b>11 821 298</b>	<b>11 789 207</b>	<b>11 433 887</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 2]</b>	<b>6 675</b>	<b>6 675</b>	<b>0</b>
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>12 270 888 \$</b>	<b>12 223 076 \$</b>	<b>11 789 207 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

*[en milliers de dollars]*

<b>État de la variation de la dette nette consolidé</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réel 2015</b>	<b>Réel 2014 Retraité</b>
Excédent annuel	442 915 \$	427 194 \$	355 320 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(929 418)	<b>(929 418)</b>	(883 710)
Amortissement d'immobilisations corporelles	332 300	<b>332 300</b>	288 276
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	40 313	<b>40 313</b>	65 743
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 814	<b>1 814</b>	2 134
Stocks de fournitures	(603)	<b>(603)</b>	(1 598)
Charges payées d'avance	3 117	<b>3 117</b>	(1 802)
Variation de la dette nette	(109 562)	<b>(125 283)</b>	(175 637)
<b>Dettes nette au début de l'exercice [note 2]</b>	(1 394 859)	<b>(1 445 866)</b>	(1 270 229)
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 2]</b>	6 675	<b>6 675</b>	0
<b>Dettes nette à la fin de l'exercice</b>	(1 497 746) \$	<b>(1 564 474) \$</b>	(1 445 866) \$

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

[en milliers de dollars]

	2015	2014 Retraité
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent annuel	427 194 \$	355 320 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des bénéficiaires de l'entreprise publique	(32 370)	(30 137)
Amortissement d'immobilisations corporelles	322 300	288 276
Immobilisations reçues sous forme d'apports	(184 121)	(142 112)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	40 313	65 743
<b>Flux de trésorerie de fonctionnement, ajustés en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie</b>	<b>583 316</b>	<b>537 090</b>
<b>Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie</b>		
Diminution (augmentation) des débiteurs	(190 997)	1 381
Diminution (augmentation) des stocks	(603)	(1 598)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	3 117	(1 802)
Augmentation des créditeurs et des charges à payer	216 272	100 059
Augmentation (diminution) des produits reportés	(32 482)	23 542
Augmentation des avantages sociaux futurs et régimes de retraite	26 358	73 334
Diminution des intérêts courus	(154)	(799)
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	10 559	620
Augmentation (diminution) des passifs au titre des sites contaminés	(194)	6 995
<b>Total des flux de trésorerie de fonctionnement</b>	<b>615 192</b>	<b>738 822</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(745 297)	(741 598)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 814	2 134
<b>Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations</b>	<b>(743 483)</b>	<b>(739 464)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Augmentation des placements	(290 439)	(51 452)
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	18 200	19 300
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>(272 239)</b>	<b>(32 152)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Nouveaux titres d'emprunt émis	167 419	4 168
Intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement	(2 988)	(2 498)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme, montant net	(90 400)	(88 752)
Hypothèques	(10 952)	(10 710)
Obligations locatives	(3 001)	(2 799)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>60 078</b>	<b>(100 591)</b>



## VILLE D'OTTAWA

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

*[en milliers de dollars]*

<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	<b>(340 452)</b>	(133 385)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>435 469</b>	568 854
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>95 017 \$</b>	435 469 \$

*Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.*

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**1. NATURE DES ACTIVITÉS**

La Ville d'Ottawa [la «Ville»] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [«Hydro Ottawa»] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [«SLCO»], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la Ville grâce à la gestion des biens-fonds.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

**Référentiel comptable**

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [«CCSP»] des Comptables professionnels agréés du Canada.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Périmètre de consolidation**

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale («ZAC») et entités ci-dessous :

Commission des services policiers	ZAC de Glebe
Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC de Westboro	ZAC du village Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du Marché By
	ZAC de Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bell Corners

La totalité des actifs, des passifs, des produits et des charges interfonds ont été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [«IFRS»]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Conseils scolaires**

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

**Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure**

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, et les passifs au titre des sites contaminés. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur l'information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement, et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

**Produits et charges**

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice, qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite de la réception des biens ou des services.

**Recettes fiscales**

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la «Province»] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des améliorations locales et autres charges *[voir la note 16]*. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la *Loi sur les municipalités de 2001*, de la *Loi sur l'évaluation foncière*, de la *Loi sur l'éducation* et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les ajustements au titre des nouvelles cotisations ou des appels liés aux exercices précédents.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

### **Paiements de transfert**

Les paiements de transfert sont des transferts des paliers administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent, à condition qu'ils soient autorisés, que les critères d'admissibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

### **Redevances et frais d'utilisation**

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun, les tarifs des services publics [eau, eaux usées et déchets solides], les droits de permis d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

### **Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports**

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

### **Redevances d'aménagement**

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale, et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et l'emplacement dans la Ville, et qui tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

Les fonds réels aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement soient uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds de réserve liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

### **Revenus de placement**

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les distributions du fonds de dotation de la Ville.

### **Autres produits**

Les autres produits comprennent les produits tirés de la compensation au titre des espaces verts, de la compensation au titre des stationnements et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

### **Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des placements, des créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette nette à long terme et des emprunts hypothécaires.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les swaps entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

**Placements**

Les placements sont comptabilisés au coût amorti moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la *Loi sur les municipalités* et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 438/97 et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal. Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

**Produits reportés**

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et les modalités soient respectés.

**Avantages sociaux**

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

- a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont constatés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.
- b] Les coûts des avantages complémentaires de retraite sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être constatés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelle sont établis par calcul actuariel et passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus, les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

**Régimes de retraite**

a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les estimations et les hypothèses les plus probables de la direction, notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes qui est utilisé pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans.

**Litiges et éventualités**

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être déterminés au prix d'efforts raisonnables, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidé. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées**

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures pendant 25 ans, rajustées selon l'inflation, et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé.

**Sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

**Actifs non financiers**

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

<b>Actifs – Durée de vie utile – années</b>	<b>Minimum</b>	<b>Maximum</b>
Bâtiments et améliorations	20	80
Infrastructure linéaire – routes	50	75
Infrastructure linéaire – aqueduc / eaux usées	50	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	10	50
Véhicules	5	15

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

e] Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou des contrats de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de pratiquement la totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

**Réserves et fonds de réserves**

Les réserves et les fonds de réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises *[voir la note 15]*. Ces fonds de réserves mis de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisés à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

**Modification de méthode comptable**

La Ville a adopté les dispositions du chapitre SP 3260, *Passif au titre des sites contaminés*, le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette norme exige qu'un passif au titre de l'assainissement de sites contaminés soit comptabilisé lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse la norme environnementale, que le gouvernement soit est directement responsable, soit accepté la responsabilité des activités d'assainissement du site contaminé, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. La norme a été adoptée de façon rétroactive, avec un retraitement des soldes d'ouverture de l'excédent accumulé.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

En outre, Hydro Ottawa a adopté les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Lors de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS, Hydro Ottawa a ajusté les montants présentés auparavant dans des états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Les ajustements apportés aux états financiers de la Ville en raison de l'adoption des IFRS sont présentés ci-après.

Les changements ont été appliqués aux soldes d'ouverture de l'excédent accumulé et de la dette nette de la façon suivante :

<b>Excédent accumulé au 31 décembre 2014</b>	<b>2014</b>
Excédent accumulé au début de l'exercice, montant comptabilisé initialement	11 796 394 \$
Passif comptabilisé au titre des sites contaminés au 31 décembre 2014	(6 995)
Placement dans Hydro Ottawa au 31 décembre 2014	(192)
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice, montant retraité</b>	<b>11 789 207</b>

  

<b>Dette nette au 31 décembre 2014</b>	
Dette nette au début de l'exercice, montant comptabilisé initialement	(1 438 679)
Passif comptabilisé au titre des sites contaminés au 31 décembre 2014	(6 995)
Placement dans Hydro Ottawa au 31 décembre 2014	(192)
<b>Dette nette au début de l'exercice, montant retraité</b>	<b>(1 445 866) \$</b>

L'adoption de la norme SP 3260 a entraîné une augmentation de 6 995 \$ du passif au titre des sites contaminés en date du 31 décembre 2014. Il s'agit d'un élément sans effet sur la trésorerie et n'a donc pas eu d'incidence sur l'état des flux de trésorerie consolidé.

**3. DÉBITEURS**

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

<b>Débiteurs</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Taxes et frais d'utilisation	155 561 \$	134 790 \$
Gouvernement fédéral	201 362	148 600
Gouvernement de l'Ontario	204 059	94 239
Comptes clients	65 608	57 964
<b>Total des débiteurs</b>	<b>626 590 \$</b>	<b>435 593 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**4. PLACEMENTS**

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires.

Les placements sont composés de ce qui suit :

<b>Placements</b>	<b>Coût</b>	<b>2015</b>	
		<b>Juste valeur marchande</b>	<b>Valeur comptable</b>
Obligations du gouvernement fédéral	257 272 \$	263 764 \$	257 272 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	211 089	216 301	211 089
Obligations des gouvernements municipaux	198 055	204 927	198 055
Obligations de sociétés (Tableau 1 banques)	503 728	504 599	503 728
Fonds de dotation	170 576	186 080	170 576
Divers	46 924	47 708	46 924
<b>Total</b>	<b>1 387 644 \$</b>	<b>1 423 379 \$</b>	<b>1 387 644 \$</b>

<b>Placements</b>	<b>Coût</b>	<b>2014</b>	
		<b>Juste valeur marchande</b>	<b>Valeur comptable</b>
Obligations du gouvernement fédéral	194 565 \$	198 834 \$	194 565 \$
Obligations des gouvernements provinciaux	119 047	123 701	119 047
Obligations des gouvernements municipaux	121 102	127 745	121 102
Obligations de sociétés (Tableau 1 banques)	378 288	378 578	378 288
Fonds de dotation	166 735	197 501	166 735
Divers	117 468	118 681	117 468
<b>Total</b>	<b>1 097 205 \$</b>	<b>1 145 040 \$</b>	<b>1 097 205 \$</b>

Les placements comprennent ceux de la Ville et de ses ZAC ainsi que ceux de la SLCO.

Le portefeuille des obligations des gouvernements municipaux de la Ville englobe les débentures de la Ville d'Ottawa à un taux nominal variant de 3,05 % à 8,25 % [5,30 % à 8,25 % en 2014], dont la valeur comptable s'élève à 10 790 \$ [8 592 \$ en 2014].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**4. PLACEMENTS [SUITE]**

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont assujettis à la politique de placement adoptée par le Conseil municipal, comme il est expliqué à la note 2. La Ville détermine la valeur marchande du fonds qui doit être maintenue.

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2015 s'élève à 1,87 % [2,16 % en 2014]. Les placements arrivent à échéance entre le 5 janvier 2016 et le 1<sup>er</sup> décembre 2048 [entre le 6 janvier 2015 et le 19 avril 2064 en 2014].

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adoptée par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moins de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2015, un montant de néant [33 940 \$ en 2014] a été distribué par le fonds de dotation à la Ville.

**5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE**

Hydro Ottawa a adopté les IFRS le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Lors de la préparation de son état de la situation financière d'ouverture en IFRS, Hydro Ottawa a ajusté les montants présentés auparavant dans ses états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Les ajustements apportés aux états financiers de la Ville en raison de l'adoption des IFRS sont présentés ci-dessous.

<b>Placement dans une entreprise publique</b>	<b>Solde auparavant comptabilisé</b>	<b>Ajustements au solde d'ouverture selon les IFRS</b>	<b>Ajustements à l'excédent de 2014 selon les IFRS</b>	<b>Solde retraité</b>
Placement dans Hydro Ottawa	392 744 \$	(11) \$	(181) \$	392 552 \$
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique	30 318 \$	0 \$	(181) \$	30 137 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]**

Le placement se compose de ce qui suit :

<b>Placement dans une entreprise publique</b>	<b>Actifs nets 2015</b>	<b>Actifs nets 2014 Retraité</b>	<b>Quote-part des bénéfices 2015</b>	<b>Quote-part des bénéfices 2014 Retraité</b>
Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.	<b>413 397 \$</b>	<b>392 552 \$</b>	<b>32 370 \$</b>	<b>30 137 \$</b>

**Placement [détenu à 100 %] dans la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.**

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

<b>Situation financière [aux 31 décembre]</b>	<b>2015</b>	<b>2014 Retraité</b>
Actifs à court terme	<b>181 376 \$</b>	171 996
Immobilisations	<b>1 072 731</b>	876 433
Autres actifs	<b>30 256</b>	46 219
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 284 363</b>	1 094 648
<b>Passif</b>	<b>2015</b>	<b>2014 Retraité</b>
Passifs à court terme	<b>159 976</b>	404 568
Autres passifs	<b>710 990</b>	297 528
<b>Total du passif</b>	<b>870 966</b>	702 096
<b>Actif net</b>	<b>413 397</b>	392 552
<b>Actif net constitué du placement dans la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.</b>	<b>2015</b>	<b>2014 Retraité</b>
Actions ordinaires [100 %]	<b>228 453</b>	228 453
Bénéfices non répartis	<b>178 269</b>	164 099
Cumul des autres éléments du résultat global	<b>6 675</b>	0
<b>Actif net</b>	<b>413 397</b>	392 552
<b>Résultats de fonctionnement [pour les exercices clos les 31 décembre]</b>	<b>2015</b>	<b>2014 Retraité</b>
Total des produits	<b>1 099 267</b>	1 029 217
Total des charges	<b>1 066 897</b>	999 080
<b>Bénéfice net</b>	<b>32 370 \$</b>	30 137 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]**

La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes relativement aux activités de 2015 lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. Des dividendes totalisant 18 200 \$ [19 300 \$ en 2014] ont été reçus en 2015 relativement aux activités de 2014. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvées par la Commission de l'énergie de l'Ontario. Les achats suivants ont également été faits.

**Services achetés à la Société de portefeuille**

<b>Hydro Ottawa inc. par la Ville d'Ottawa</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Consultation en gestion de l'énergie	<b>3 657 \$</b>	5 420 \$
Autres services	<b>3 689</b>	7 499

**Services achetés à la Ville d'Ottawa par la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc.**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Impôts fonciers	<b>2 165 \$</b>	2 165 \$

Au 31 décembre 2015, les débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 5 595 \$ [8 397 \$ en 2014] devant être versé relativement aux opérations précitées, tandis que les créditeurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 131 \$ [53 \$ en 2014] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

**6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

<b>Créditeurs et charges à payer</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dettes fournisseurs et charges à payer	<b>891 659 \$</b>	654 993 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	<b>109 596</b>	129 990
<b>Total des créditeurs et charges à payer</b>	<b>1 001 255 \$</b>	784 983 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015 [en milliers de dollars]**

**7. PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

<b>Produits reportés</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Redevances d'aménagement	<b>361 308 \$</b>	385 770 \$
Autres paiements de transfert	<b>25 553</b>	33 149
Autres produits reportés	<b>28 970</b>	28 578
Produits tirés du code du bâtiment	<b>51 006</b>	52 584
Compensation au titre des espaces verts	<b>27 007</b>	25 649
Compensation au titre des stationnements	<b>4 059</b>	4 655
<b>Total des produits reportés</b>	<b>497 903 \$</b>	530 385 \$

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE**

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

<b>Avantages sociaux futurs et régimes de retraite</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Avantages sociaux futurs	<b>565 420 \$</b>	522 776 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	<b>23 133</b>	39 419
Régime de retraite des employés d'OC Transpo	<b>0</b>	0
<b>Total</b>	<b>588 553 \$</b>	562 195 \$

a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour 2014, sont comme suit :

<b>Avantages sociaux futurs</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Avantages complémentaires de retraite	<b>203 351 \$</b>	195 315 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	<b>221 510</b>	201 264
CSPAAT	<b>140 559</b>	126 197
<b>Total</b>	<b>565 420 \$</b>	522 776 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015 [en milliers de dollars]**

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi de 2015 se présente comme suit :

<b>Avantages complémentaires de retraite et postérieurs à l'emploi</b>	<b>Avantages complémentaires de retraite</b>	<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>195 315 \$</b>	<b>201 264 \$</b>	<b>396 579 \$</b>
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice / coût des nouvelles réclamations	<b>9 022</b>	<b>37 496</b>	<b>46 518</b>
Intérêts débiteurs	<b>5 983</b>	<b>6 867</b>	<b>12 850</b>
Amortissement de la perte actuarielle	<b>325</b>	<b>2 523</b>	<b>2 848</b>
Prestations versées	<b>(7 294)</b>	<b>(26 640)</b>	<b>(33 934)</b>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>203 351 \$</b>	<b>221 510 \$</b>	<b>424 861 \$</b>

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, d'un montant de 62 216 \$ [58 255 \$ en 2014], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations, qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'inflation et des taux d'intérêt futurs. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir l'obligation de la Ville à l'égard des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2013, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2015.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains et ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement du gain actuariel de 2015 d'un montant de 8 807 \$ [17 255 \$ en 2014] commencera à l'exercice 2016.

Un certain nombre d'estimations et d'hypothèses sont utilisées pour déterminer l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages sociaux. Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi sont les suivantes :

<b>Hypothèses actuarielles</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Taux d'actualisation	2,8 %	3 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,25 %
Taux de croissance des salaires	2,00 % à 2,50 % en 2016 et par la suite	1,97 % à 2,50 % en 2015  2,0 % à 2,50 % en 2016 et par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,40 % diminuant graduellement à 4,50 % en 2029	5,47 % diminuant graduellement à 4,50 % en 2029

Un fonds de réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constitué afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs. Au 31 décembre 2015, le solde du fonds de réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 69 307 \$ [69 392 \$ en 2014] *[voir la note 15]*.

b] Régimes de retraite

i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [«RREMO»], régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2015 a totalisé 117 732 \$ [111 113 \$ en 2014] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015 [en milliers de dollars]**

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 5 259 000 \$ [5 307 000 \$ en 2014] d'après la juste valeur de marché des actifs du régime, puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 a totalisé 673 \$ [705 \$ en 2014] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2015, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 634 prestataires. Au 31 décembre 2014, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 657 prestataires. En 2015, les prestations de retraite se sont élevées à 21 290 \$ [20 375 \$ en 2014]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2015 ou en 2014 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 3 258 \$ en 2015 [3 258 \$ en 2014].

Le passif présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

<b>Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	<b>181 812 \$</b>	184 160 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	<b>194 513</b>	209 428
<b>Déficit du régime</b>	<b>12 701</b>	25 268
Gains actuariels non amortis	<b>10 432</b>	14 151
Passif à la fin de l'exercice	<b>23 133</b>	39 419
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>23 133</b>	39 419
<b>Charges</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Charge au titre du régime de retraite, y compris la variation de la provision pour moins-value	<b>(14 151)</b>	15 737
Charge d'intérêts au titre du régime de retraite	<b>1 123</b>	1 955
<b>Total des charges au titre du régime de retraite</b>	<b>(13 028) \$</b>	17 692 \$

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,00 % [2,25 % en 2014] et le taux d'actualisation a été estimé à 4,75 % [5,00 % en 2014].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures aux méthodes et hypothèses actuarielles, à la participation aux régimes, aux dispositions du régime et aux règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels. Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

Le passif présenté au titre des prestations du régime ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation qui a été déposée, en date du 31 décembre 2013, établissait un déficit de solvabilité de 19 000 \$ [32 352 \$ au 31 décembre 2010] selon la continuité de l'exploitation. Ce déficit de solvabilité est amorti sur 6 ans à partir de 2015, et la Ville versera une cotisation annuelle de 3 258 \$ au régime.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2015 s'élevait à 182 906 \$ [197 553 \$ en 2014].

iii] Fonds de pension des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton

La Ville est le promoteur du Fonds de pension de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [«OC Transpo»], régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1<sup>er</sup> janvier 1999, OC Transpo a adopté le RREMO pour tous les salariés et les nouveaux membres du personnel afin de comptabiliser les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Au cours de 2015, les prestations de retraite nettes se sont élevées à 28 549 \$ [26 474 \$ en 2014]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2015 ou en 2014 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2015, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 1 560 \$ [4 650 \$ en 2014].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

<b>Régime de retraite des employés d'OC Transpo</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Actifs de la caisse de retraite à la fin de l'exercice	<b>612 315 \$</b>	575 854 \$
Obligation découlant des prestations constituées à la fin de l'exercice	<b>576 257</b>	564 722
<b>Excédent du régime</b>	<b>36 058</b>	11 132
Gains actuariels non amortis	<b>(26 789)</b>	(5 023)
Actif au titre des prestations constituées	<b>9 269</b>	6 109
Provision pour moins-value	<b>(9 269)</b>	(6 109)
<b>Actif présenté au titre du régime</b>	<b>0</b>	0
<b>Charges</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Charge au titre du régime de retraite, y compris la variation de la provision pour moins-value	<b>(1 005)</b>	7 070
Charge d'intérêts au titre du régime de retraite	<b>(596)</b>	1 574
Variation de la provision pour moins-value	<b>3 160</b>	6 109
<b>Total des charges au titre du régime de retraite</b>	<b>1 559 \$</b>	14 753 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2015 s'élevait à 623 332 \$ [625 170 \$ en 2014].

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un nombre d'hypothèses qui reposent sur les hypothèses les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2,00 % [2,25 % en 2014], le taux d'actualisation a été estimé à 5,00 % [5,25 % en 2014] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3,25 % [2014 – 2,50 % jusqu'en 2014 et ensuite 3,5 %].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]**

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation qui a été déposée, datée du 1<sup>er</sup> janvier 2015, établissait un déficit de solvabilité prévu par la loi de 70 217 \$ [86 377 \$ en 2014]. Ce dernier est amorti sur quatre ans à partir de 2015. En 2015, la Ville a fait une cotisation de 1 560 \$ [4 650 \$ en 2014] au régime et a augmenté le montant garanti au titre de la lettre de crédit de 12 924 [12 801 \$ en 2014] en remplacement des cotisations additionnelles, portant le solde de la lettre de crédit à 64 633 \$ [51 708 \$ en 2014]. De nombreuses estimations et hypothèses utilisées en 2015 pourraient considérablement changer avec la prochaine évaluation actuarielle détaillée.

En 2015, l'actif présenté au titre du régime ci-dessus a été reflété dans l'état de la situation financière consolidé en diminution des avantages sociaux futurs et régimes de retraite.

**9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES**

La *Loi sur la protection de l'environnement* de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Décharges en exploitation	<b>10 379 \$</b>	9 252 \$
Décharges non exploitées	<b>10 449</b>	1 017
<b>Total</b>	<b>20 828 \$</b>	10 269 \$

**Sites en exploitation**

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, soit la décharge contrôlée du chemin Trail et la décharge contrôlée Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2015, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 5 885 250 mètres cubes [6 172 499 mètres cubes en 2014], la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2043 [2043 en 2014]. La capacité restante de la décharge contrôlée Springhill est d'environ 347 634 mètres cubes [427 642 mètres cubes en 2014] et devrait être utilisée d'ici l'exercice 2019 [2019 en 2014].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**9. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]**

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, la mise en œuvre d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des charges futures, ajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyen des dix dernières années de 1,70 % [1,81 % en 2014], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 3,58 % [3,87 % en 2014]. Au 31 décembre 2015, ce montant estimatif s'établissait à 10 379 \$ [9 252 \$ en 2014]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des fonds de réserve pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2015, le solde de ces fonds de réserve s'établissait à 3 878 \$ [3 444 \$ en 2014] et était inclus dans le fonds de réserve pour les services de transport et environnementaux [voir la note 15].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 30 927 \$.

**Décharges non exploitées**

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Au 31 décembre 2015, la valeur actualisée estimative des charges futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 10 449 \$ [1 017 \$ en 2014].

**10. SITES CONTAMINÉS**

La Ville a adopté le chapitre 3260, «Passif au titre des sites contaminés», du *Manuel de comptabilité de CPA Canada* pour le secteur public, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. La norme a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou a accepté la responsabilité de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que les avantages économiques futurs seront abandonnés et que les coûts pourront être estimés de façon raisonnable.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015 [en milliers de dollars]**

**10. SITES CONTAMINÉS [SUITE]**

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tiennent compte des coûts nécessaires qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 6 801 \$ [6 995 \$ en 2014] pour l'assainissement de 44 terrains contaminés [56 en 2014] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement au sol contaminé. La norme a été adoptée de façon rétroactive avec un retraitement des soldes d'ouverture de l'excédent accumulé.

**11. DETTE À LONG TERME NETTE**

a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

<b>Dette à long terme nette</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt allant de 0,85 % à 6,20 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 avril 2016 au 30 juillet 2053	<b>1 647 945 \$</b>	1 568 529 \$
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	<b>63 399</b>	65 237
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	<b>(89 448)</b>	(74 596)
<b>Total</b>	<b>1 621 896 \$</b>	1 559 170 \$

b] Les paiements de capital, y compris les apports au fonds d'amortissement, des exercices à venir sont comme suit :

<b>Paiements de capital</b>	
2016	<b>98 187 \$</b>
2017	<b>100 841</b>
2018	<b>103 445</b>
2019	<b>105 461</b>
2020	<b>93 283</b>
2021 et par la suite	<b>839 267</b>
<b>Total</b>	<b>1 340 484 \$</b>



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**11. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]**

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 281 412 \$. Ils seront ajoutés au montant de 1 340 484 \$ présenté ci-dessus, et le montant total servira à rembourser la dette impayée de 1 621 896 \$.

c) La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 63 399 \$ [65 237 \$ en 2014] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022 et 2025.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2015, la Ville aurait été tenue de payer la valeur marchande de 2 865 \$ [2 258 \$ en 2014].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2015, la Ville avait conclu des swaps bancaires afin de couvrir 44 250 000 de litres [51 000 000 de litres en 2014] de carburant diesel pour les années civiles de 2016 et 2017 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2016 à décembre 2017 [janvier 2015 à décembre 2016 en 2014]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2015, la Ville aurait reçu de la contrepartie au swap une valeur marchande de 8 672 \$ [10 736 \$ en 2014].

**12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER**

<b>Emprunts hypothécaires à payer</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,63 % à 8,0 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1 <sup>er</sup> février 2016 au 1 <sup>er</sup> février 2029, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2045 à divers taux d'intérêt allant de 3,81 % à 4,71 %	<b>212 165 \$</b>	212 624 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état des logements	<b>3 398</b>	2 586
<b>Total</b>	<b>215 563 \$</b>	215 210 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**12. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]**

a] Des débetures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 36 747 \$ [43 970 \$ en 2014] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la province d'Ontario.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débetures de 107 945 \$ [97 790 \$ en 2014] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario, à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 5 530 \$ [4 937 \$ en 2014] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débetures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant trois propriétés de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2015 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 7 460 \$ à des fins de réparation d'immobilisations futures.

b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

**Remboursements de capital**

2016	11 178 \$
2017	11 355
2018	11 401
2019	11 461
2020	11 647
2021 et par la suite	158 521
<b>Total</b>	<b>215 563 \$</b>

Les remboursements de capital en 2015 ont totalisé 10 952 \$ [10 710 \$ en 2014].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**13. OBLIGATIONS LOCATIVES**

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

<b>Obligations locatives</b>	<b>Immeubles de bureaux</b>	<b>Édifice des services paramédicaux</b>	<b>Centre des arts Shenkman</b>
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Taux d'intérêt	6,00 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

<b>Paiements futurs</b>	<b>Immeubles de bureaux</b>		<b>Édifice des services paramédicaux</b>		<b>Centre des arts Shenkman</b>		<b>Total</b>	
	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Capital</b>	<b>Intérêts</b>
2016	3 167 \$	2 941 \$	555 \$	1 038 \$	523 \$	1 776 \$	4 245 \$	5 755 \$
2017	3 560	2 739	586	1 005	629	1 747	4 775	5 491
2018	3 773	2 526	619	971	686	1 715	5 078	5 212
2019	4 000	2 300	654	936	753	1 679	5 407	4 915
2020	4 240	2 060	690	898	846	1 640	5 776	4 598
Par la suite	36 386	6 162	16 396	7 186	32 451	16 806	85 233	30 154
<b>Total</b>	<b>55 126 \$</b>	<b>18 728 \$</b>	<b>19 500 \$</b>	<b>12 034 \$</b>	<b>35 888 \$</b>	<b>25 363 \$</b>	<b>110 514 \$</b>	<b>56 125 \$</b>

**14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2015, AVEC INFORMATIONS COMPARATIVES POUR 2014**

<b>Coût</b>	<b>Bâtiments et améliorations</b>	<b>Infrastructure linéaire</b>			<b>Améliorations foncières</b>
		<b>Routes</b>	<b>Aqueduc / eaux usées</b>	<b>Terrains</b>	
Solde au début de l'exercice	2 089 847 \$	3 345 543 \$	5 129 974 \$	2 689 654 \$	558 314 \$
Ajouts	61 291	148 819	252 537	23 515	61 299
Cessions	-	(5 726)	(13 399)	(1 070)	(906)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 151 138</b>	<b>3 488 636</b>	<b>5 369 112</b>	<b>2 712 099</b>	<b>618 707</b>

VILLE D'OTTAWA  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 DÉCEMBRE 2015 [en milliers de dollars]

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2015, AVEC INFORMATIONS  
COMPARATIVES POUR 2014 [SUITE]

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Infrastructure linéaire		Terrains	Améliorations foncières
		Routes	Aqueduc / eaux usées		
Solde au début de l'exercice	757 641	1 278 455	1 243 389	-	203 196
Cessions	-	(2 897)	(3 136)	-	(550)
Dotation aux amortissements	48 245	87 863	72 235	-	14 674
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>805 886</b>	<b>1 363 421</b>	<b>1 312 488</b>	<b>-</b>	<b>217 320</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>1 345 252 \$</b>	<b>2 125 215 \$</b>	<b>4 056 624 \$</b>	<b>2 712 099 \$</b>	<b>401 387 \$</b>

Coût	Outillage et immobilisations corporelles	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2015	Total 2014
Solde au début de l'exercice	1 361 490 \$	917 061 \$	1 406 069 \$	17 497 952 \$	16 722 137 \$
Ajouts	57 707	71 521	252 729	929 418	883 710
Cessions	(9 727)	(22 499)	(20 636)	(73 963)	(107 895)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 409 470 \$</b>	<b>966 083 \$</b>	<b>1 638 162 \$</b>	<b>18 353 407 \$</b>	<b>17 497 952 \$</b>

Coût	Outillage et immobilisations corporelles	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2015	Total 2014
Solde au début de l'exercice	472 302 \$	356 470 \$	- \$	4 311 453 \$	4 063 195 \$
Cessions	(6 381)	(18 872)	-	(31 836)	(40 018)
Dotation aux amortissements	42 069	67 214	-	332 300	288 276
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>507 990</b>	<b>404 812</b>	<b>-</b>	<b>4 611 917</b>	<b>4 311 453</b>
<b>Valeur comptable nette à la fin de l'exercice</b>	<b>901 480 \$</b>	<b>561 271 \$</b>	<b>1 638 162 \$</b>	<b>13 741 490 \$</b>	<b>13 186 499 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2015, AVEC INFORMATIONS  
COMPARATIVES POUR 2014 [SUITE]**

**Actifs en cours de construction**

En 2015, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 929 418 \$ [883 710 \$ en 2014]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 676 689 \$ [1 065 444 \$ en 2014] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actif respectives pour un solde net de 252 729 \$ [181 734 \$ en 2014], comme il a été présenté ci-dessus.

**Œuvres d'art et trésors historiques**

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

**Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports**

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2015 s'établit à 184 121 \$ [142 112 \$ en 2014].

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**15. EXCÉDENT ACCUMULÉ**

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves et les fonds de réserve ainsi que la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique.

<b>Excédent</b>	<b>2015</b>	<b>2014 Retraité</b>
Investi dans les immobilisations corporelles	<b>11 769 708 \$</b>	11 274 641 \$
Fonds des dépenses en immobilisations – financement des immobilisations excédentaire	<b>166 641</b>	216 366
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	<b>(588 553)</b>	(562 195)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	<b>(20 828)</b>	(10 269)
Sites contaminés	<b>(6 801)</b>	(6 995)
Divers	<b>(67 138)</b>	(83 497)
<b>Total de l'excédent</b>	<b>11 253 029</b>	10 828 051
<b>Réserves constituées par le Conseil</b>	<b>7 371</b>	4 665
<b>Fonds de réserve constitués par le Conseil pour répondre à des besoins spécifiques</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fonds de dotation	<b>168 228</b>	164 374
Services de transport et services environnementaux	<b>227 672</b>	234 079
Logements sociaux et services de garde d'enfants	<b>51 983</b>	67 338
Remplacement d'équipement	<b>21 723</b>	18 261
Assurance	<b>1 841</b>	1 707
Avantages sociaux	<b>69 307</b>	69 392
Autres	<b>8 525</b>	8 788
<b>Total des fonds de réserve</b>	<b>549 279</b>	563 939
<b>Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]</b>	<b>413 397</b>	392 552
<b>Excédent accumulé</b>	<b>12 223 076 \$</b>	11, 789 207 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**16. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

<b>Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations</b>	<b>\$</b>
2016	529 604
2017	144 433
2018	573 541
2019	0
2020	0

c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

<b>Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel</b>	<b>\$</b>
2016	19 629
2017	16 051
2018	14 278
2019	12 475
2020	11 923

d] En février 2013, la Ville a conclu un contrat de construction, de service et d'entretien visant un réseau de transport en commun sur rail léger ainsi que l'élargissement de la route 417. L'entrepreneur doit concevoir, construire, approvisionner, tester, mettre en service, entretenir et financer le réseau de transport en commun sur rail léger d'Ottawa et élargir certaines sections de la route 417.

La Ville s'est engagée à verser un total de 913 930 \$, y compris les taxes applicables, dans le cadre d'une série de paiements d'étape et d'un paiement de disponibilité au titre du service du réseau de transport en commun sur rail léger et du service autoroutier au cours de la période de construction prévue entre 2016 et 2018.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**16. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS [SUITE]**

La Ville s'est engagée à faire une série de paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service, qui s'échelonne sur 30 ans. Les paiements comprennent un montant de 48 141 \$ pour la première année complète d'exploitation en dollars «à la date de base» [2013] au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules. Les paiements annuels seront ajustés à mesure que les niveaux de service changeront, et une tranche sera ajustée en fonction de l'inflation, selon les modalités du contrat. La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service.

e] Au 31 décembre 2015, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 61 386 \$ pour 2016 à 2022. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, et des services administratifs généraux et services souterrains.

f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 2 481 \$, 9 675 \$ et 19 562 \$ selon trois ententes de partenariat public-privé. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043.

g] La Ville a conclu des contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel afin de réduire la variation du prix du gaz naturel utilisé dans ses dépenses de chauffage. Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu des contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel au cours des deux prochains exercices se présentent comme suit :

<b>Contrats à terme de gré à gré relatifs au gaz naturel</b>	<b>\$</b>
2016	1 561
2017	752

h] La Ville a garanti des prêts de 127 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2015, l'encours en vertu des garanties totalisait 121 978 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**16. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS [SUITE]**

i] Le 28 juin 2010, le Conseil de ville a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011 qui arrive à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2015 [néant en 2014].

**17. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ**

<b>Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Taxes foncières	<b>1 916 255 \$</b>	1 854 143 \$
Paiement tenant lieu de taxes	<b>192 258</b>	187 062
Améliorations locales et autres frais	<b>6 731</b>	6 568
Moins les taxes scolaires	<b>(488 700)</b>	(479 329)
<b>Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité</b>	<b>1 626 544 \$</b>	1 568 444 \$

**18. CHARGES SELON LEUR OBJET**

L'état des résultats consolidé et l'excédent accumulé présentent les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

<b>Charges selon leur objet</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Traitements, salaires et avantages sociaux	<b>1 556 283 \$</b>	1 563 547 \$
Services généraux et à contrat	<b>264 684</b>	252 513
Matériaux, équipement et fournitures	<b>551 598</b>	511 963
Intérêts débiteurs	<b>86 384</b>	86 591
Loyers et charges financières	<b>54 597</b>	57 240
Virements à l'externe	<b>388 355</b>	359 780
Amortissement	<b>332 300</b>	288 276
Perte sur cession	<b>40 313</b>	65 743
<b>Total des charges</b>	<b>3 274 514 \$</b>	3 185 653 \$

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES**

**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**  
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

<b>PRODUITS</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	40	8 348	271	178 708	6 154	92 246
Paiements de transfert – fédéraux	0	2 616	781	187 151	26	8
Redevances et frais d'utilisation	15 172	64 390	28 071	180 791	329 109	2 441
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	21 891	3 712	148 178	0
Redevances d'aménagement	0	1 526	67 670	30 998	17 955	0
Amendes et pénalités	0	11 194	0	0	0	0
Autres	0	236	793	280	(4)	0
<b>Total des produits</b>	<b>15 212</b>	<b>88 310</b>	<b>119 477</b>	<b>581 640</b>	<b>501 418</b>	<b>94 695</b>
<b>CHARGES</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	72 244	454 285	136 510	286 098	84 030	136 770
Services généraux et à contrat	7 286	18 271	64 905	33 295	87 376	7 796
Matériaux, équipement et fournitures	20 458	56 541	89 691	122 337	53 940	16 430
Intérêts débiteurs	1 621	2 254	22 581	12 912	18 384	1 417
Loyers et charges financières	14 980	4 318	4 457	16 171	4 759	2 742
Virements à l'externe	(22 132)	3 428	(17 227)	12 322	26 864	(6 790)
Amortissement	1 106	13 520	118 007	59 542	92 719	4 627
Perte sur cession	118	4 899	8 054	13 655	10 231	268
<b>Total des charges</b>	<b>95 681</b>	<b>557 516</b>	<b>426 978</b>	<b>556 332</b>	<b>378 303</b>	<b>163 260</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>						
<b>ANNUEL</b>	<b>(80 469) \$</b>	<b>(469 206) \$</b>	<b>(307 501) \$</b>	<b>25 308 \$</b>	<b>123 115 \$</b>	<b>(68 565) \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ [SUITE]**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

<b>PRODUITS</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 626 544 \$	1 626 544 \$
Paiements de transfert – provinciaux	300 257	43 101	3 371	5 104	1 478	639 078
Paiements de transfert – fédéraux	0	26 143	182	2 662	0	219 569
Redevances et frais d'utilisation	23 198	65 197	59 278	13 330	2 305	783 282
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	6 167	4 173	0	184 121
Redevances d'aménagement	1	127	10 105	2 069	7 292	137 743
Amendes et pénalités	0	0	984	0	15 238	27 416
Autres	0	8 138	7 237	7 800	59 475	83 955
<b>Total des produits</b>	<b>323 456</b>	<b>142 706</b>	<b>87 324</b>	<b>35 138</b>	<b>1 712 332</b>	<b>3 701 708</b>
<b>CHARGES</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	133 207	41 306	173 181	38 652	0	1 556 283
Services généraux et à contrat	5 048	1 117	35 035	4 555	0	264 684
Matériaux, équipement et fournitures	16 718	104 063	62 816	8 604	0	551 598
Intérêts débiteurs	1 591	9 904	12 807	2 913	0	86 384
Loyers et charges financières	3 643	(5 303)	1 665	7 165	0	54 597
Virements à l'externe	279 418	89 408	24 729	(1 665)	0	388 355
Amortissement	1 824	17 715	22 819	421	0	332 300
Perte sur cession	182	1 036	776	1 094	0	40 313
<b>Total des charges</b>	<b>441 631</b>	<b>259 246</b>	<b>333 828</b>	<b>61 739</b>	<b>0</b>	<b>3 274 514</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(118 175) \$</b>	<b>(116 540) \$</b>	<b>(246 504) \$</b>	<b>(26 601) \$</b>	<b>1 712 332 \$</b>	<b>427 194 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

<b>PRODUITS</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert – provinciaux	31	7 391	360	145 285	6 465	91 306
Paiements de transfert – fédéraux	0	0	6 502	124 918	1 235	8
Redevances et frais d'utilisation	14 170	65 433	28 900	180 057	316 338	760
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	30 859	0	94 895	0
Redevances d'aménagement	10	1 477	32 748	24 594	16 021	0
Amendes et pénalités	0	10 922	0	0	0	0
Autres	183	1 652	(976)	471	572	0
<b>Total des produits</b>	<b>14 394</b>	<b>86 875</b>	<b>98 393</b>	<b>475 325</b>	<b>435 526</b>	<b>92 074</b>
<b>CHARGES</b>	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et station- nement	Transport en commun	Services environne- mentaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	79 020	468 076	132 926	289 955	86 280	129 920
Services généraux et à contrat	8 963	18 972	47 049	30 396	83 650	7 375
Matériaux, équipement et fournitures	23 593	52 084	93 414	117 590	44 818	17 328
Intérêts débiteurs	1 750	2 307	23 267	13 724	17 031	1 380
Loyers et charges financières	15 204	7 164	(1 135)	17 990	3 169	2 426
Virements à l'externe	(21 866)	5 588	(17 087)	(2 029)	26 099	(3 717)
Amortissement	803	12 241	90 393	56 164	85 987	4 386
Perte sur cession	214	7 511	27 833	9 666	10 548	1 206
<b>Total des charges</b>	<b>107 681</b>	<b>573 943</b>	<b>396 660</b>	<b>530 456</b>	<b>357 582</b>	<b>160 304</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>						
<b>ANNUEL</b>	<b>(93 287) \$</b>	<b>(487 068) \$</b>	<b>(298 267) \$</b>	<b>(55 131) \$</b>	<b>77 944 \$</b>	<b>(68 230) \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** [en milliers de dollars]

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

**TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ [SUITE]**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

<b>PRODUITS</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 568 444 \$	1 568 444 \$
Paiements de transfert – provinciaux	275 749	42 713	2 775	6 067	5 480	583 622
Paiements de transfert – fédéraux	20	26 084	275	1 774	40 715	201 531
Redevances et frais d'utilisation	16 683	65 225	56 086	22 148	1 185	766 985
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	6 450	9 908	0	142 112
Redevances d'aménagement	0	0	34 625	2 046	7 255	118 776
Amendes et pénalités	0	0	1 017	0	14 832	26 771
Autres	0	11 942	17 727	23 848	77 313	132 732
<b>Total des produits</b>	<b>292 452</b>	<b>145 964</b>	<b>118 955</b>	<b>65 791</b>	<b>1 715 224</b>	<b>3 540 973</b>
<b>CHARGES</b>	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Éléments non liés à un ministère	Total
Salaires et avantages sociaux	131 147	35 371	174 391	36 461	0	1 563 547
Services généraux et à contrat	5 093	(1 315)	26 392	25 938	0	252 513
Matériaux, équipement et fournitures	16 622	78 102	58 271	10 141	0	511 963
Intérêts débiteurs	1 576	9 940	12 692	2 924	0	86 591
Loyers et charges financières	3 996	2 500	5 858	3 068	0	57 240
Virements à l'externe	260 721	99 322	13 034	(285)	0	359 780
Amortissement	1 656	17 778	18 516	352	0	288 276
Perte sur cession	384	563	7 636	182	0	65 743
<b>Total des charges</b>	<b>421 195</b>	<b>242 261</b>	<b>316 790</b>	<b>78 781</b>	<b>0</b>	<b>3 185 653</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>(128 743) \$</b>	<b>(96 297) \$</b>	<b>(197 835) \$</b>	<b>(12 990) \$</b>	<b>1 715 224 \$</b>	<b>355 320 \$</b>

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

Il incombe à la Ville d'Ottawa de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique, qui veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'accroître la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**19. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]**

- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.
- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes sans but lucratif locaux qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus, et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.
- Le secteur des éléments non liés à un ministère comprend la quote-part des bénéfices de l'entreprise publique, les revenus de placement, les produits des loteries partagés et les produits divers.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**20. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE**

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

La Ville a un fonds de réserves au titre de l'autoassurance qui totalisait 1 841 \$ au 31 décembre 2015 [1 707 \$ en 2014]. La Ville a versé un montant de néant en 2015 [montant de néant en 2014] dans ce fonds à même les résultats.

**21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET**

Les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2015 approuvés par le Conseil. Les budgets approuvés par le Conseil sont préparés selon la comptabilité de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présentés à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés. Des chiffres réels ont été utilisés à titre d'approximation des montants prévus au budget de certains éléments de rapprochement qui n'étaient pas inclus dans le budget du Conseil.



**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**21. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET [SUITE]**

<b>Rapprochement du budget</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>
Budget approuvé par le Conseil		
Fonctionnement	3 075 429 \$	3 075 429 \$
Immobilisations	689 091	689 091
Ajouter		
Entités consolidées	153 417	153 417
Immobilisations reçues sous forme d'apports	184 121	0
Produits tirés des fonds de réserve	12 424	0
Quote-part des bénéficiaires de la Société de portefeuille		
Hydro Ottawa inc.	14 170	0
Intérêts sur les fonds d'amortissement	2 988	2 988
Écart temporaire entre les dépenses en immobilisations autorisées et les dépenses en immobilisations prévues	250 312	466 935
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	0	23 942
Variation des autres obligations devant être capitalisées	0	144
Amortissement	0	332 300
Perte sur cession	0	42 127
	<b>4 381 952</b>	<b>4 786 373</b>
Déduire		
Reclassements et éliminations	(31 565)	(33 565)
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	(926 411)
Virements prévus au budget provenant d'autres fonds ou à d'autres fonds	(454 524)	(459 461)
Produit prévu au budget à l'émission de titres d'emprunt / au remboursement du capital de la dette	(193 353)	(107 341)
	<b>(679 442)</b>	<b>(1 526 778)</b>
<b>Budget aux fins des états financiers</b>	<b>3 702 510 \$</b>	<b>3 259 595 \$</b>

**22. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres comparatifs pour 2014 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.

**VILLE D'OTTAWA**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 DÉCEMBRE 2015** *[en milliers de dollars]*

**ANNEXE 1 – INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE CONDENSÉE**  
**CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA**

Au 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour 2014 *[en milliers de dollars]*

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

<b>Situation financière</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Actifs financiers	<b>22 059 \$</b>	21 943 \$
Passifs financiers	<b>28 798</b>	26 752
<b>Dette nette</b>	<b>(6 739)</b>	(4 809)
<b>Actifs non financiers</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Immobilisations corporelles	<b>43 181</b>	42 982
Charges payées d'avance	<b>8</b>	8
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>43 189</b>	42 990
<b>Excédent accumulé</b>	<b>36 450 \$</b>	38 181 \$

**État des résultats consolidé**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives pour 2014  
*[en milliers de dollars]*

<b>Produits</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Ville d'Ottawa	<b>45 069 \$</b>	44 019 \$
Province d'Ontario – ministère de l'Infrastructure	<b>0</b>	0
Province d'Ontario – ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture	<b>1 611</b>	1 380
Redevances d'aménagement	<b>934</b>	4 696
Autres	<b>2 234</b>	2 399
<b>Total des produits</b>	<b>49 848</b>	52 494
<b>Charges</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dépenses de fonctionnement	<b>51 579</b>	49 948
<b>Total des charges</b>	<b>51 579</b>	49 948
Excédent annuel	<b>(1 731)</b>	2 546
<b>Excédent accumulé au début de l'exercice</b>	<b>38 181</b>	35 635
<b>Excédent accumulé à la fin de l'exercice</b>	<b>36 450 \$</b>	38 181 \$